

Exposé 2 – éléments de correction

Question 1 Définir le cyber-harcèlement

a. Après avoir lu l' AIDE 1 et visionné l' AIDE 2, faire la liste des cyberviolences reconnues par la chercheuse à l'Université de Lorraine, Bérengère Stassin.

commentaires insultants / commentaires injurieux / rumeurs mensongères / diffusion de messages à caractères pornographiques / diffusion de photos trafiquées / révélations d'informations sur une personne alors qu'elle ne le désire pas.

b. Après avoir lu le DOC 1, indiquer quelles sont les réponses de la justice face au cyberharcèlement.

Des amendes et des peines d'emprisonnement.

c. Quelles sont les peines d'emprisonnement possibles pour les cyberharceleurs ?

Un an si le harcèlement est commis en groupe, même si chaque personne n'a pas répété le harcèlement. Un an si le harcèlement n'est pas commis par un groupe mais par des personnes ne s'étant pas concertées (mais étant au courant du harcèlement) .

Deux ans s'il y a eu incapacité de travail, si la victime est mineure, vulnérable, si le harcèlement passe par le numérique.

Si plusieurs de ces circonstances sont cumulées, la peine peut monter à trois ans.

d. Quelle est l'amende maximale ? Pour quel harcèlement est-elle prévue ?

Même gradation que pour la réponse précédente : 15 000 €, 30 000 € et 45 000 €.

Question 2

- Histoire de Lauren 0'30" : Diffusion d'une photo intime
- Histoire de Manon 0'40" : Relever un défi pour s'intégrer
- Histoire de Dimitri 0'29" : Filmer pour diffuser un acte de violence
- Histoire du papa de Laura 1'30" : Appel à l'aide par les réseaux
- Partage de photos 2'52" : Diffusion d'une photo intime
- Lecture de commentaires 5'29" : Commentaires haineux et injurieux
- Liker c'est déjà harceler 0'30" : Conséquence de like

Question 3 Lutter contre le cyberharcèlement

BILAN

● Quelles sont les pratiques qui relèvent du cyberharcèlement ?

Exclusion / flaming / dénigrement dont le slut shaming / usurpation d'identité / outing / happy slapping / sexting.

● Que risque un cyberharceleur ?

De 10 000 à 45 000 € d'amendes et entre un et trois ans d'emprisonnement.

● Quels sont les numéros d'urgence à connaître en tant que victime ou témoin ?

« Non au harcèlement » au 3020 et « Net écoute » au 0800 200 000 si le harcèlement a lieu sur Internet.